

DELIBERATION (2023-9) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Affectation excédent 2022 budget principal

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 12

Date de convocation : 2 mars 2023

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MM. : Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU), Michel MARTINIANI (pouvoir à Pascal BRUHAT).

Absent excusé : Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Patrick JULLIEN.

Monsieur le Président indique les résultats issus du compte administratif pour l'exercice 2022 :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : + 172 456,47 €
- un déficit sur investissement cumulé de : - 126 872,38 €
- un solde de restes à réaliser négatif de : 29 683,00 €

Monsieur le Président propose :

- Qu'une somme de **15 901,09 €** soit versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2023.
- Qu'une somme de **126 872,38 €** soit inscrite au compte **001** en dépenses de la section d'investissement au Budget Primitif 2023
- Qu'un montant de **156 555,38 €** soit inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- donnent leur accord pour que l'affectation du résultat au budget primitif 2023 soit opérée comme suit :
 - * une somme de **15 902,00 €** versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement,
 - * un montant de **126 873,00 €** inscrit au compte **001** en dépenses de la section d'investissement,
 - * un montant de **156 556,00 €** inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 7 mars 2023

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, le 7 mars 2023

Le Maire, Pascal BRUHAT.